



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-COLOMBAN
L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT**

**POLITIQUE 8009
POLITIQUE SUR LE PATRIMOINE**

TABLE DES MATIÈRES

1. ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE	1
1.1 Objectif de la politique	1
1.2 Définitions de notre patrimoine	1
1.3 Types de patrimoine spécifiques à Saint-Colomban	1
2. POSITIONNEMENT DE LA POLITIQUE	1
3. PRINCIPES DIRECTEURS	2
3.1 Reconnaître les éléments du patrimoine colombanois comme une composante essentielle de l'identité collective.....	2
3.2 Conserver, protéger et mettre en valeur les différents types de patrimoine	2
3.3 Préserver l'héritage patrimonial dans une perspective de développement durable	2
3.4 Travailler en concertation avec les différents intervenants du milieu patrimonial	2
4. ORIENTATIONS	3
4.1 Privilégier la découverte et la connaissance du patrimoine local.....	3
4.2 Protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti	3
4.3 Protéger et mettre en valeur les témoins de la mémoire collective	3
4.4 Soutenir une approche de développement durable.....	3
4.5 Stimuler la cohésion entre tous les acteurs du domaine du patrimoine.	3
5. CONCLUSION	4
6. ENTRÉE EN VIGUEUR	4
ANNEXE A	5
ANNEXE B	6

1. ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE

1.1 Objectif de la politique

Reconnaître et valoriser le patrimoine existant sur l'ensemble du territoire de la Ville de Saint-Colomban.

1.2 Définitions de notre patrimoine

La Ville de Saint-Colomban définit le patrimoine comme étant un héritage culturel collectif qui témoigne de l'originalité et de la spécificité de son histoire. Cet héritage est constitué de biens matériels, d'un patrimoine humain et d'un patrimoine naturel.

1.3 Types de patrimoine spécifiques à Saint-Colomban

Patrimoine architectural

Le patrimoine architectural comprend essentiellement maisons et dépendances liées à l'agriculture auxquelles se greffent des apports religieux (presbytères, églises, chapelles, croix), des ouvrages de génie (ponts) et des témoins matériels de l'époque de la villégiature (chalets, aménagements récréotouristiques).

Patrimoine humain (immatériel)

Le patrimoine humain est une composante essentielle du patrimoine colombanois. C'est l'ensemble des traditions des savoirs et des savoir-faire inscrits dans la vie quotidienne de la communauté. Il représente la source première de l'identité. À ce titre, la mémoire des Irlandais se traduit dans le nom de certaines rues et dans les armoiries de la Ville.

2. POSITIONNEMENT DE LA POLITIQUE

La Ville de Saint-Colomban a une spécificité patrimoniale et historique indéniable. C'est pourquoi la Ville, par l'élaboration d'une politique du patrimoine, tient à doter d'un cadre d'orientation et d'un outil d'intervention précis. Cet outil permet d'établir des priorités, des valeurs à privilégier, de sensibiliser et de mobiliser les citoyens par une plus grande participation citoyenne face à l'héritage collectif.

Par cette politique du patrimoine, la Ville de Saint-Colomban reconnaît l'intérêt et la préoccupation profonde pour le patrimoine sous toutes ses formes. Elle entend exercer le leadership nécessaire pour développer, améliorer et coordonner l'intervention en matière de patrimoine.

3. PRINCIPES DIRECTEURS

La Ville de Saint-Colomban appuie sa politique du patrimoine sur quatre (4) principes directeurs. Ces principes, établis à partir de l'état de la situation du patrimoine sur le territoire, précisent les fondements de la présente politique.

3.1 Reconnaître les éléments du patrimoine colombanois comme une composante essentielle de l'identité collective

Le patrimoine, une composante inhérente de l'héritage collectif, permet aux citoyens de s'identifier à un groupe, à des lieux, à un environnement et de s'unir autour d'une même histoire. Il contribue à affirmer le caractère unique qui la distingue des autres communautés et qui lui donne l'identité et sa personnalité propre. La reconnaissance de patrimoine passe par la connaissance de l'héritage. Cette connaissance assure une meilleure compréhension des origines et des réalisations des prédécesseurs. Cet intérêt pour le passé a pour effet de consolider le sentiment d'appartenance, d'amener la population à s'approprier le patrimoine et d'accroître la fierté locale.

3.2 Conserver, protéger et mettre en valeur les différents types de patrimoine

La Ville de Saint-Colomban est riche d'un patrimoine diversifié qui témoigne de la spécificité de son histoire. Les éléments patrimoniaux significatifs répertoriés sur le territoire sont les témoins du passé et méritent d'être conservés, protégés et mis en valeur.

3.3 Préserver l'héritage patrimonial dans une perspective de développement durable

Le patrimoine est un concept évolutif, il n'est pas une présentation statique du passé. Il s'enrichit et change continuellement. Le souci de préservation du patrimoine n'est donc pas incompatible avec la notion de développement durable. La conservation du patrimoine ne s'arrête pas au passé, elle est aussi une occasion privilégiée de réfléchir aux changements et à leur intégration dans le paysage culturel, environnemental et urbanistique. La préservation du patrimoine, un geste tourné délibérément vers l'avenir, s'intègre parfaitement aux principes du développement durable puisqu'elle permet de transmettre aux générations futures les valeurs, la culture et les biens de la communauté.

3.4 Travailler en concertation avec les différents intervenants du milieu patrimonial

Le patrimoine est une richesse collective, mais la responsabilité de sa sauvegarde, de sa protection et de sa transmission est partagée entre la Ville, les citoyens et les intervenants locaux, régionaux et gouvernementaux. L'implication et la participation de tous sont essentielles à la vitalité du patrimoine. La Ville de Saint-Colomban assure le leadership en favorisant un dialogue, une collaboration et un partenariat stimulant et dynamique entre tous les intervenants liés au patrimoine.

4. ORIENTATIONS

En se basant sur les principes directeurs sur lesquels elle appuie sa politique, la Ville de Saint-Colomban cible cinq (5) orientations. De celles-ci découlent les interventions concrètes répondant aux préoccupations et à la spécificité du milieu colombanois en matière de patrimoine.

4.1 Privilégier la découverte et la connaissance du patrimoine local

La connaissance du patrimoine suppose de sensibiliser et d'informer, par des moyens appropriés, la population en général sur la valeur et l'importance de la spécificité patrimoniale.

4.2 Protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti

Par cette orientation spécifique au patrimoine bâti, la politique du patrimoine se penche sur les problématiques de conservation, de protection et de mise en valeur des bâtiments et d'ensembles architecturaux de haute valeur patrimoniale.

4.3 Protéger et mettre en valeur les témoins de la mémoire collective

Il s'agit de mieux connaître et de valoriser ces témoins privilégiés que sont les porteurs de tradition, de savoirs et de savoir-faire d'ici, du patrimoine humain. Cette orientation concerne également les richesses archivistiques et mobilières et les pratiques mémorielles que sont la toponymie et la commémoration.

4.4 Soutenir une approche de développement durable

Cette approche vise la mise en valeur et la protection des richesses patrimoniales uniques que sont les paysages naturels et culturels dans une perspective de mieux-être pour les générations actuelles et futures. Cette orientation implique aussi les notions de réhabilitation et de réutilisation des ressources patrimoniales.

4.5 Stimuler la cohésion entre tous les acteurs du domaine du patrimoine

La politique vise la reconnaissance et la mise à profit des organismes du territoire. L'incitation à des partenariats et à des échanges entre les intervenants municipaux et les autres facteurs du patrimoine.

5. CONCLUSION

Par l'élaboration et l'adoption de la politique du patrimoine, la Ville de Saint-Colomban reconnaît son intérêt et sa préoccupation profonde pour son patrimoine. Cet outil permet d'établir les priorités et de guider l'intervention en patrimoine en fonction du contenu. Cette politique constitue un cadre de références utile et souple pour établir un plan d'action lui permettant de faire des choix stratégiques en s'inspirant des attentes et des besoins exprimés par la population.

Par cette politique, la Ville de Saint-Colomban assure le leadership en favorisant le dialogue, la collaboration et un partenariat stimulant et dynamique entre tous les intervenants du patrimoine.

6. ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente politique entre en vigueur suite à son adoption par le Conseil municipal de la Ville de Saint-Colomban.

Jean Dumais
Président d'assemblée

Jean Dumais
Maire

Me Stéphanie Parent
Greffière

Adoptée le 10 janvier 2017

ANNEXE A

DÉFINITIONS GÉNÉRALES DU PATRIMOINE

Le patrimoine est classé en trois (3) grandes catégories: le patrimoine matériel, le patrimoine immatériel et le patrimoine naturel.

Patrimoine matériel

Est constitué des biens immobiliers, mobiliers, des artefacts, des archives de types imprimées, manuscrits, iconographiques et électroniques. Le patrimoine matériel rassemble les objets tangibles qui peuvent être conservés, restaurés et montrés.

Patrimoine immatériel

Est constitué des savoirs et des savoir-faire qui caractérisent une collectivité tels que le patrimoine linguistique, toponymique, généalogique, patrimoine scientifique, artistique, artisanal de même que les valeurs, les coutumes et les traditions partagées par une collectivité. Ces objets immatériels désignés sous le terme de mentefacts font partie intégrante de l'héritage culturel d'une société.

Patrimoine naturel

Est constitué des ensembles naturels, des formations géologiques et physiographiques, des sites naturels, des zones naturelles délimitées, des parcs, des espaces verts, des rives, des paysages naturels et urbains, des panoramas.

Certains types de patrimoines se retrouvent dans l'ensemble des catégories précitées. Il s'agit de patrimoines thématiques qui englobent à la fois des objets, des éléments d'architecture et des savoir-faire, sous une thématique qui leur est commune.

ANNEXE B

SAINT-COLOMBAN

SITES

PATRIMONIAUX



Municipalité de Saint-Colomban

330, montée de l'Église
Saint-Colomban, Québec
J5K 1A1

Téléphone : 450 436-1453

Télécopie : 450 436-5955

www.st-colomban.qc.ca



Saint-Colomban
la nature habitée

*La mémoire
du temps*

La conception de ce dépliant sur les sites patrimoniaux de Saint-Colomban a été pensée dans le cadre des fêtes du 175^e anniversaire de la paroisse dans le but de mieux faire connaître aux Colombanois les différentes facettes de l'occupation du territoire. Merci à tous les propriétaires qui ont accepté la publication de la photo et/ou de l'emplacement de leur propriété.



Site 16 / L'église dans son gabarit d'origine

Crédits photographiques

Sauf pour les exceptions suivantes : le pont Canuta, une gracieuseté de Alain Bourguignon et le pont couvert, une gracieuseté de André Cloutier, les photos proviennent toutes du Fonds Claude Bourguignon.

En page couverture : À gauche, la croix Elizabeth Williams, en haut à droite, une dépendance de la maison Garby et en bas à droite, la maison Schewchuck.

Pour de plus amples informations :

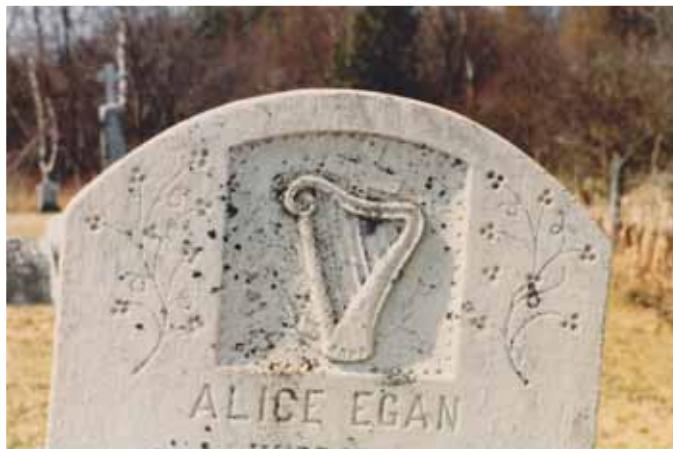
Les sites Internet suivants :

Municipalité de Saint-Colomban,
www.st-colomban.qc.ca

Site dédié aux fondateurs irlandais :
www.stcolumban-irish.com

Le livre intitulé :
«Saint-Colomban Une épopée irlandaise aux piémont des Laurentides» disponible à la bibliothèque municipale en consultation ou en vente.

Municipalité de Saint-Colomban
mai 2010



Site 15 / Pierre tombale du cimetière



Site 26 / Site Phelan

Saint-Colomban plonge ses racines loin dans le temps. En effet, dès le premier quart du XIX^e siècle, les Sulpiciens concèdent des censives de leur augmentation de la seigneurie du lac des Deux-Montagnes à des colons venus principalement d'Irlande et dans une moindre mesure, d'Écosse et des paroisses environnantes de la région de Montréal et des Basses-Laurentides. Une vague d'immigrants polonais, russes, ukrainiens s'ajoute graduellement dans les premières décennies du siècle dernier.

Le patrimoine architectural comprend essentiellement maisons et dépendances liées à l'agriculture auxquelles se greffent des apports religieux (presbytère, église, chapelles, croix), des ouvrages de génie (ponts) et des témoins matériels de l'époque de la villégiature (chalets, aménagements récréo-touristiques).

Nous retrouvons dans les éléments cités au sein du présent document : des structures de bois empruntant à deux principales techniques de construction, soit le pièce sur pièce assemblée à queue d'aronde et la charpente claire. La construction de structure de pierre demeure réservée à l'édification des puits, des caveaux à légumes et dans un seul cas recensé, à une laiterie. Il faut ajouter de surcroît, les deux ponts en métal fruits d'une innovation technologique en vogue dans le premier quart du XX^e siècle relatif à ce genre d'ouvrage de génie.

La distinction culturelle du constructeur

Irlandais ou Écossais apparaît dans sa persistance à édifier de volumineuses cheminées de pierre à une époque où le franco-québécois adopte massivement le poêle à bois.

Colonie basée sur l'agro-foresterie, le paysage en est le témoin matériel durant la majeure partie de son existence passée. Le Saint-Colomban de 2010 conserve peu de trace de la raison d'être initiale du peuplement du territoire. Il apparaît important en cette année anniversaire de la création de la paroisse de Saint-Colomban (1835-2010) d'offrir un outil de découverte patrimoniale permettant aux promeneurs d'ici et d'ailleurs de constater la richesse de l'héritage culturel encore en place.



QUELQUES PHOTOS



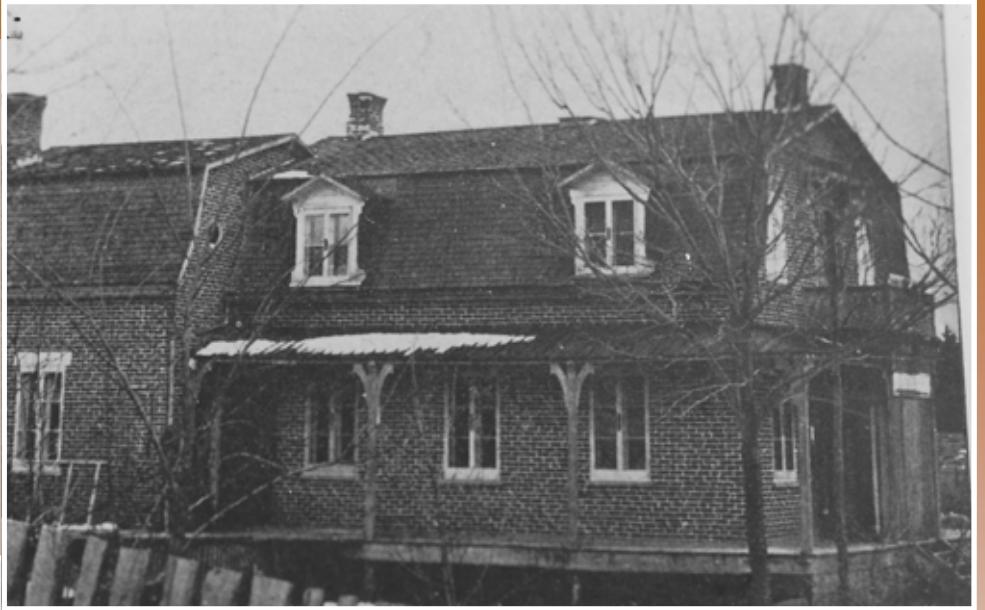
Site 25 / École no : 1



Site 2 /
Site du musée Villa Antique



Site 35 /
Site archéologique Devlin / McCarthy



Site 14 / 3^e presbytère, construit vers 1883



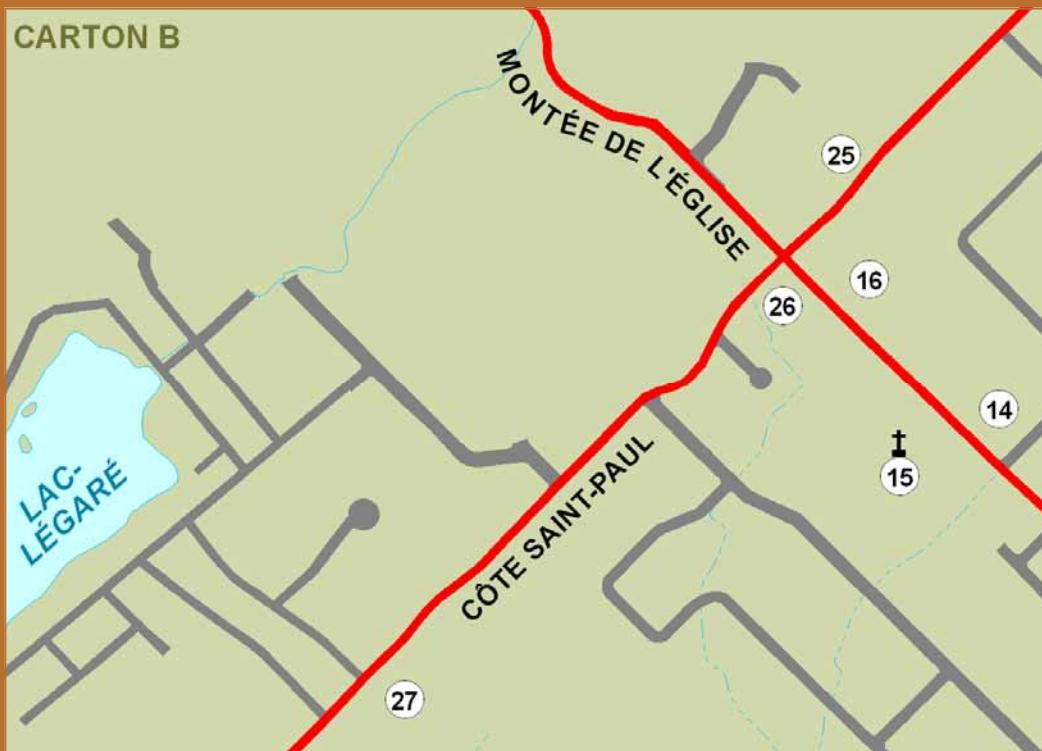
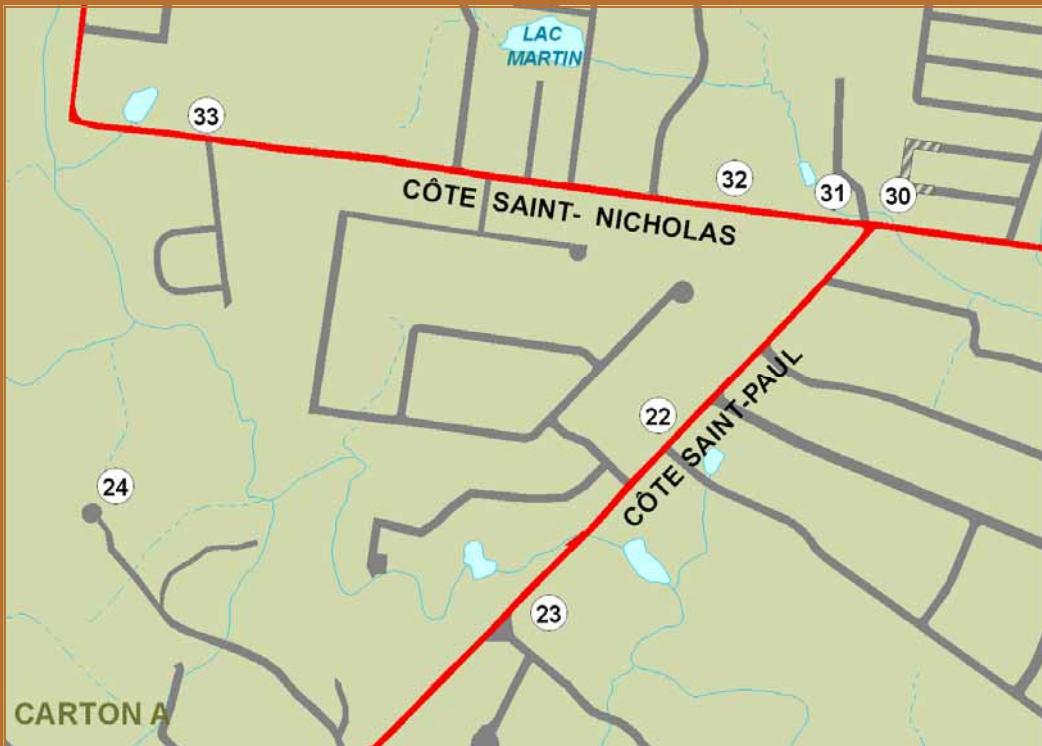
Site 17 /
Maison Kinsella



Site 34 / Maison McAndrews

CARTE DES SITES





1 / Ferme Saint-Vincent, chemin de la Rivière-du-Nord :

Le secteur où se situe cette ferme est l'un des deux territoires zonés agricole de Saint-Colomban. Il existe toutefois d'autres propriétés abritant des activités agricoles, notamment le long de la rivière du Nord. Le censitaire d'origine, Clement Ryan, acquiert le lot en 1823 et ne semble pas y avoir habité. La maison existante de style cottage à toit à deux versants date des années 1950.

2 / Maison Tougas, chemin de la Rivière-du-Nord :

Cette maison sise à l'origine du côté nord de la route remonte aux années 1920. Il s'agit de la deuxième habitation de la famille Tougas, propriétaire des lieux à compter de 1867. Le lot a été concédé en 1823 à Patrick O'Connor.

3 / Site du musée Villa Antique, chemin de la Rivière-du-Nord :

Au pied de l'escarpement logeait une maison de pièce sur pièce assemblée à encochements ouverts. Celle-ci construite possiblement vers 1868 par Anselme Langlois. Un collectionneur d'antiquités, le commerçant montréalais Ludger Gravel, établit un musée privé à cet endroit au début du XX^e siècle.

4 / Pont Mackenzie, montée Cyr :

Les Sulpiciens érigent une première structure vers 1832 afin que les censitaires puissent se rendre aux moulins seigneuriaux situés du côté nord de la rivière du Nord. Une crue du cours d'eau emporte le pont vers 1920. Sa reconstruction s'effectue en 1926. Le nom de Mackenzie rappelle le patronyme du deuxième propriétaire des moulins, l'écossais Alexander Mackenzie.

5 / L'étang des moulins, chemin de la Rivière-du-Nord :

Le bassin d'eau constitue dans un premier temps le réservoir pour alimenter les moulins seigneuriaux. Un premier barrage de bois retient les eaux du ruisseau Bonniebrook puis en 1915 une deuxième structure en ciment le remplace. L'ouvrage permet de régulariser l'apport d'eau servant au fonctionnement de la centrale hydro-électrique de la *St-Canut. Lumber, Light and Power* sise au pied du pouvoir d'eau.

6 / Maison Hall, chemin de la Rivière-du-Nord :

Le célèbre juge Emmett Hall naquit dans cette maison de pièce sur pièce en 1898. La famille quitte Saint-Colomban en 1909 pour s'établir à Saskatoon. Elle logera la famille Rinfret instigateur du lac du même nom mis en place en 1964.

7 / Vestiges du pont couvert, rue Gérard :

Dans le milieu de la rivière du Nord repose les caissons de l'ancien pont couvert érigé en 1937 et incendié en 1974. Il remplace un ouvrage du même type détruit lors d'une crue printanière survenue en 1934.

8 / Ferme Power, chemin de la Rivière-du-Nord :

Concédée en 1822 à l'anti-patriote notoire, Maximilien Globensky. Lors de sa revente en 1829, seule s'y trouve une grange couverte en bardeaux et une vieille chaudière à potasse. La maison actuellement en place aurait été construite par Hyacinthe Leblanc pour le cordonnier-sellier John Power en vertu d'un marché de construction daté du 2 novembre 1847. À noter, l'immense grange-étable construite en rondins.

9 / Maison Keyes, chemin de la Rivière-du-Nord :

Le 19 mars 1870 Andrew Keyes acquiert la propriété et construit dans les mois suivants cette maison de bois. Il donne la terre à son fils Francis (Frank) le 25 mai 1903. Ce dernier occupe la fonction de maire de Saint-Colomban à deux reprises.

10 / Lieu dit Gordonville, chemin de la Rivière-du-Nord :

De la pension Black n'existe plus que quatre chalets. Le lieu prit l'appellation de Gordonville en l'honneur de la femme du propriétaire. Il y avait également tout juste à l'ouest du terrain, une manufacture de douve à baril dont subsistent encore de nos jours quelques structures.

11 / Pont Canuta (Viau), montée Saint-Rémi :

Structure de métal datant de 1927.

12 / Colford Lodge, chemin de la Rivière-du-Nord :

John Colford de la paroisse Saint-Canut acquiert la terre en 1886. Le célèbre Colford Lodge débute modestement par une pension familiale dans la maison ancestrale de la famille Colford localisée au sud du chemin. Une structure est érigée par la suite juste en face. Son aspect actuel résulte de divers agrandissements. Lieu très couru dans les années 50.

13 / Ferme Mooney, chemin de la Rivière-du-Nord :

La partie ouest de la maison en constitue le carré original. Elle a été agrandie pour servir de maison de pension. Il faut remarquer le silo en bois seul spécimen de sa catégorie encore existant.

14 / Presbytère de 1914, montée de l'Église : 4^e presbytère

Cette construction de style vernaculaire industriel (boom-town) en brique a été érigée en 1914 par le colombanois Siméon Lacombe. Il remplace trois autres bâtiments construits respectivement en 1836, 1837 et vers 1883.

15 / Cimetière de Saint-Colomban, montée de l'Église :

Ouvert aux environs de 1836, le cimetière abrite bon nombre de pionniers de Saint-Colomban dont plusieurs nés en Irlande à la fin du XVIII^e et au début du siècle suivant. Il faut noter la présence à cet endroit de divers éléments significatifs de l'héritage culturel colombanois dont le monument funéraire du curé John Falvey, natif de la ville de Limerick et les trois murs de brique érigés en 2010 pour mettre en valeur des pierres tombales victimes de l'usure du temps.

16 / Église Saint-Colomban, montée de l'Église :

Une chapelle érigée en 1831, sous le patronage du moine irlandais Colomban occupe un espace localisé dans une partie du stationnement de l'église. La construction du temple actuel s'étend de 1857 à 1861 et fait l'objet d'un important agrandissement en 1962.

Visite des vitraux sur appel : 450 431-1294

17 / Maison Kinsella, montée de l'Église :

Construite en pièce sur pièce possiblement entre 1831-1846, par le couple John Dunn/Bridgit Kinsella. Il s'agit d'une des plus vieilles structures érigées à Saint-Colomban encore en place.

18 / École no 2, montée de l'Église :

Cette résidence dissimule une ancienne école de rang, l'école no. 2.

19 / Maison Strong, montée de l'Église :

Il s'agit d'une maison de style vernaculaire industriel de Nouvelle-Angleterre, maison en plan en « L » érigée en 1899 pour John Strong, un irlandais protestant.

20 / Chapelle curé Martel, rue Napoléon (lac Noël) :

L'abbé Charles Martel érige cette chapelle vers 1947. Le vicaire général du diocèse de Montréal lui permet (27 août 1948) de dire la messe à cet endroit. Il décède le 4 novembre 1949. Par la suite, l'oratoire sert de façon occasionnelle au curé de Saint-Colomban.

21 / Roc McCarthy, côte Saint-Patrick est :

Selon la tradition orale, trois familles irlandaises, Blanchfield, McCarthy et Norton, auraient passé leur premier hiver colombanois à l'abri de ce surplomb rocheux.

22 / Jardins des Pins, côte Saint-Paul :

Le Jardin des Pins (Pine Garden) voit le jour en 1941 au moment où Georges Kotliaroff achète ce lieu situé stratégiquement en face du golf Bonniebrook. Le promoteur met en place 23 chalets d'été et trois autres « toutes saisons ». L'emplacement offre aussi des espaces de camping le tout desservi par un dépanneur.

23 / Golf Bonniebrook, côte Saint-Paul :

Le golf Bonniebrook demeure l'un des plus vieux au Québec. C'est un nommé Kennedy Stinson qui en jette les bases en 1927. M. Pierre Perrin en fait l'acquisition en 1936. Il apporte des améliorations dès son acquisition, notamment en mettant en place la chapelle privée St-Pierre de Bonniebrook construite en bois rond.

24 / Ferme Williams-Kutchko, chemin Kutchko :

Cette famille occupe cette terre depuis fort longtemps. En effet, le 13 juin 1870, Georges Williams acquiert le lot des mains de John Burke.

25 / École no 1, côte Saint-Paul :

Sous son revêtement contemporain se dissimule une très vieille structure de pièce sur pièce réalisée vers le milieu du XIX^e siècle.

26 / Site Phelan, angle ouest montée de l'Église / côte Saint-Paul :

L'emplacement du nouveau bâtiment construit en 2009-2010 recouvre les vestiges du site de la maison Phelan érigée par Edward Elliott vers 1825 ou John Phelan autour de 1829. Elle a servi d'auberge, de bureau de poste et de maison de ferme. Sister St.Patrick y possédait un oratoire. Il s'agissait de l'unique maison de Saint-Colomban équipée de deux cheminées de pierre. Sa démolition remonte à 1973.

27 / Maison Patrick Phelan, côte Saint-Paul :

Cette maison de pièce sur pièce a longtemps appartenu à une autre famille Phelan. Elle constitue un bel exemple de l'architecture traditionnelle irlandaise de Saint-Colomban.

28 / Ferme Brisebois, côte Saint-Paul :

Le petit bâtiment de pierre constitue une ancienne laiterie.

29 / Croix de chemin, côte Saint-Nicholas :

C'est le curé Jodoin qui plante en 1942 la tradition des croix de chemin à Saint-Colomban.

30 / Maison Purcell, côte Saint-Nicholas :

Patrick Purcell acquiert son lot en 1828 et érige une première maison entre cette date et 1831. Il cède en 1835 un emplacement comprenant une maison de bois afin d'établir une école de rang. La présente habitation daterait possiblement de cette période.

31 / Maison Shewchuck, côte Saint-Nicholas :

L'absence de revêtement sur la structure de pièce sur pièce permet de bien visualiser cette technique de construction. À noter qu'habituellement les murs sont recouverts d'un lambris protecteur en planches. Certains badigeonnent simplement les pièces avec du lait de chaux.

32 / Maison Forester, côte Saint-Nicholas :

La maison sise à l'ouest de cette propriété fut construite entre 1861 et 1871 à la suite du mariage en 1861 de Gregory Forester, fils, avec Bridget Phelan.

33 / Maison Garby, côte Saint-Nicholas :

Il existe une maison sur ce lot depuis la première érigée par John McGarr entre 1826 et 1829. La maison actuelle constitue probablement celle dite de deuxième génération.

34 / Maison McAndrews, côte Saint-Nicholas :

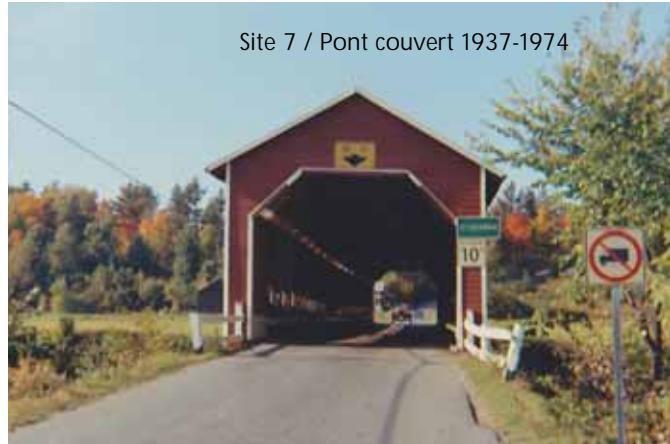
Sous la transformation récente de cette résidence se trouve l'une des plus anciennes habitations de la municipalité. La dépendance en pièce sur pièce constitue un témoignage quasi-unique du passé agricole de Saint-Colomban.

35 / Site archéologique Devlin/McCarthy, rue de la Rive :

En 1985 et 1993 l'ancienne ferme Devlin/McCarthy a fait l'objet d'investigations archéologiques afin de mieux connaître la vie agricole des fermes irlandaises de Saint-Colomban. Un incendie a détruit la maison en 1985.



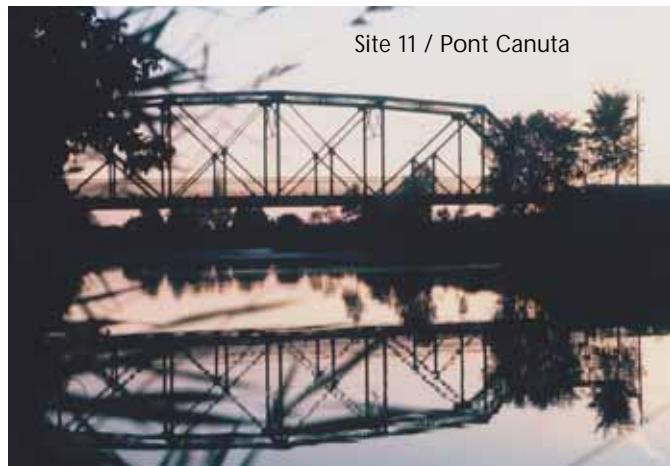
Site 30 / Maison Purcell



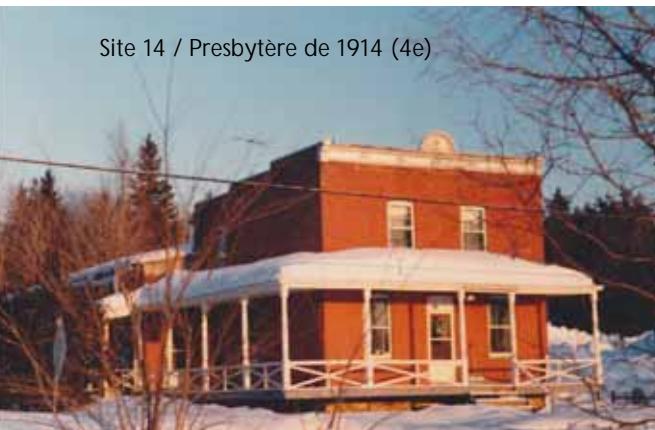
Site 7 / Pont couvert 1937-1974



Site 16 / Église et presbytère



Site 11 / Pont Canuta



Site 14 / Presbytère de 1914 (4e)



Site 19 / Maison Strong